

## La région Centre plutôt bien dotée en équipements sportifs

*Avec près de 13 000 équipements sportifs et de loisirs, plus de 600 000 licenciés, la pratique sportive est bien développée dans la région. Les boucles de randonnée, les stades de football et les courts de tennis sont les équipements les plus répandus.*

*Un habitant d'une commune non équipée met en moyenne un peu plus de six minutes pour accéder à un équipement sportif, temps d'accès plus faible qu'au niveau national. Le taux d'équipement de l'Indre est très nettement supérieur à celui des autres départements de la région.*

En 2011, la région Centre dispose de 8 400 installations sportives et de loisirs abritant 13 000 équipements.

À l'instar des autres régions, les équipements les plus répandus sont les boucles de randonnée, les terrains de grands jeux (football, rugby...), les courts de tennis, les plateaux extérieurs ou salles multisports (gymnase) et les boulodromes. Ils représentent 70 % des équipements de la région et deux installations sur trois. Parmi les équipements les plus rares figurent 297 bassins de natation, 198 aires ou stades d'athlétisme, 86 parcours de golf et 8 patinoires.

### La région Centre bien pourvue

Avec 419 équipements sportifs pour 100 000 habitants, contre 337 au niveau national, le Centre se classe au 8<sup>e</sup> rang des régions françaises. Les équipements de loisirs le placent en 3<sup>e</sup> position, avec un taux d'équipement de 90, contre 46 en métropole.

Compte tenu de sa population, le Centre est particulièrement bien pourvu en équipements pour le cyclisme (vélo-drome ou anneau/piste), en centres équestres, en anneaux de roller - skate parks - pistes de bicross, en salles de combat et en boucles de randonnée. Les terrains de tennis, les boulodromes, les aires de grands jeux et les salles non spécialisées sont aussi très présents dans la région. Elle est un peu moins bien dotée en salles ou terrains spécialisés (danse, trampoline, haltérophilie, squash, escalade...).

### Adéquation entre niveau d'équipement et taille des communes

Le niveau d'équipement est logiquement lié à la taille des communes, la moitié des communes de moins de 200 habitants n'ont aucun équipement. Au-delà de 500 habitants, la quasi-totalité possède au minimum un équipement sportif ou de loisirs. Une centaine de communes offre à leurs habitants au moins la moitié des types d'équipements existants. Ces communes regroupent le tiers des équipements de la région et 46 % de la population.

### Équipements des communes selon leur taille

Taille des communes en nombre d'habitants	Nombre moyen d'équipements	Nombre moyen de types d'équipements différents	Nombre de communes
de 0 à 99	0,7	0,5	56
de 100 à 199	1,3	0,9	217
de 200 à 349	2,1	1,5	397
de 350 à 499	3,2	2,3	241
de 500 à 749	4,8	3,2	275
de 750 à 999	6,4	4,3	150
de 1 000 à 1 499	9,0	5,3	196
de 1 500 à 2 499	11,4	6,3	136
de 2 500 à 4 999	19,0	8,3	102
5 000 et plus	58,1	11,5	72
<b>Total</b>	<b>14,3</b>	<b>3,5</b>	<b>1 842</b>

Sources : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2011 ; Recensement de la population 2009

### Un temps d'accès relativement court

En région Centre, un habitant d'une commune non équipée met en moyenne quatre à cinq minutes pour accéder à un terrain de grands jeux, un court de tennis ou un boulodrome. Cela prend deux fois plus de temps pour se rendre à une salle de combat, un centre équestre ou un bassin de natation. Douze minutes sont nécessaires pour rejoindre un équipement d'athlétisme, dix-huit minutes pour un parcours de golf et plus de trente minutes pour une patinoire.

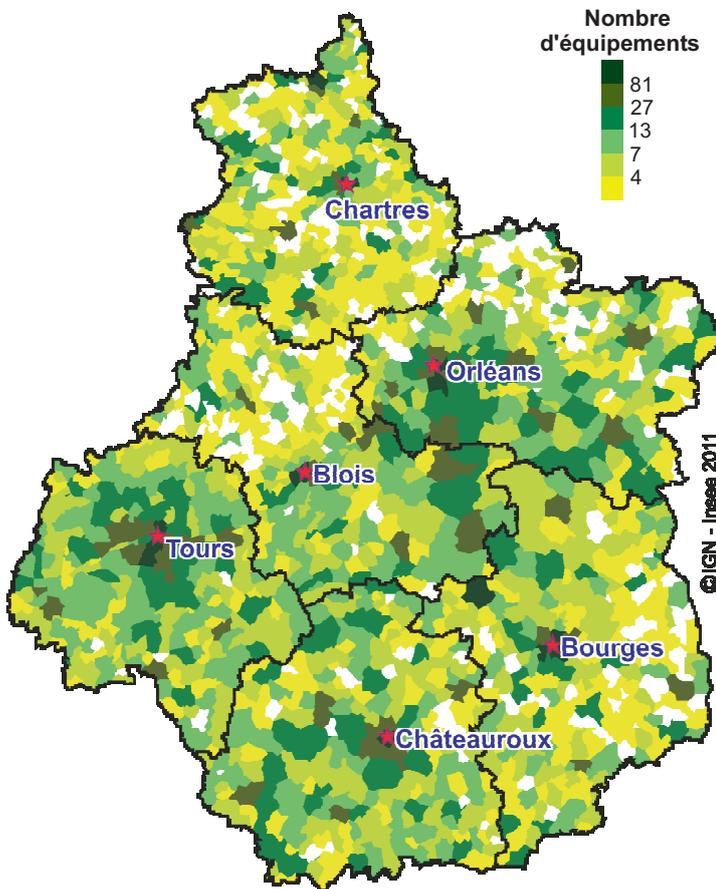
L'accès aux équipements est plus rapide en région Centre que pour l'ensemble des régions françaises, hormis pour les salles ou terrains spécialisés, les équipements d'athlétisme et les parcours de golf. Cela s'explique par un maillage du territoire relativement étoffé puisque 84,3 % des communes de la région disposent d'au moins un équipement sportif ou de loisirs contre 76,4 % sur le plan national. Près de trois communes sur quatre possèdent au moins un terrain de football, un court de tennis ou un boulodrome.

### Des équipements plus ou moins fréquents suivant leur nature

Type d'équipement	Centre						Métropole
	Nombre d'installations	Nombre d'équipements	Part des communes équipées (%)	Part de la population équipée (%)	Temps d'accès - communes non équipées (minute)	Taux d'équipement pour 100 000 habitants	Taux d'équipement pour 100 000 habitants
Bassin de natation	195	297	8,6	51,4	9,0	11,7	9,2
Boulodrome	1 091	1 424	48,1	76,6	5,4	56,1	41,4
Tennis	928	1 887	41,9	82,4	4,8	74,3	65,6
Équipement de cyclisme	14	14	0,8	3,9	29,5	0,6	0,3
Centre équestre	300	769	14,2	39,6	8,4	30,3	17,8
Athlétisme	165	198	6,2	45,2	11,0	7,8	7,4
Terrain de golf	40	86	2,0	11,8	18,4	3,4	2,5
Parcours sportif	103	104	5,4	27,4	12,5	4,1	3,2
Sports de glace	8	8	0,4	16,7	31,5	0,3	0,3
Plateau extérieur ou salle multisport	1 050	1 286	29,8	75,6	6,1	50,7	43,6
Salle ou terrain de petits jeux	437	540	16,2	55,0	7,4	21,3	19,9
Terrains de grands jeux	1 361	2 163	55,3	88,6	4,2	85,2	66,6
Salle de combat	312	355	12,4	59,9	8,2	14,0	11,4
Salle ou terrain spécialisé	241	316	7,9	51,5	10,5	12,4	14,9
Salle non spécialisée	778	802	37,2	52,3	6,1	31,6	21,8
Roller-skate park, bicross	210	224	10,0	44,3	9,8	8,8	6,2
Sports nautiques	158	164	7,1	33,0	12,1	6,5	4,3
<b>Total équipements sportifs</b>	<b>7 391</b>	<b>10 637</b>	<b>78,9</b>	<b>96,3</b>	<b>6,3</b>	<b>419,0</b>	<b>337,3</b>
Baignade aménagée - Port de plaisance	14	14	0,8	2,5	36,9	0,5	3,2
Boucle de randonnée	1 006	2 265	45,8	57,3	7,2	89,2	42,8
<b>Total équipements de loisirs</b>	<b>1 020</b>	<b>2 279</b>	<b>45,9</b>	<b>57,3</b>	<b>7,3</b>	<b>89,7</b>	<b>46,1</b>
<b>Total</b>	<b>8 411</b>	<b>12 916</b>	<b>84,3</b>	<b>97,4</b>	<b>6,6</b>	<b>508,7</b>	<b>383,4</b>

Sources : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2011 ; Recensement de la population 2009

### Les équipements concentrés dans les zones urbaines



Source : Insee, Base Permanente des Équipements 2011

### L'Indre, leader régional pour son taux d'équipement sportif

Avec 554 équipements sportifs pour 100 000 habitants, l'Indre est le département le mieux pourvu de la région. Dans les autres départements, le taux d'équipement sportif varie de 357 dans le Loiret à 458 dans l'Eure-et-Loir. L'Indre est particulièrement bien doté en terrains de grands jeux (145 équipements pour 100 000 habitants contre 85 en moyenne régionale), boucles de randonnée (248 contre 89) mais également en boulodromes et courts de tennis.

L'Eure-et-Loir, département également bien équipé pour la pratique sportive, se caractérise par un fort taux d'équipement pour les pistes d'athlétisme (12 équipements pour 100 000 habitants contre 8 en moyenne régionale) et les boulodromes (82 équipements pour 100 000 habitants contre 56 en moyenne régionale).

Autre département possédant de nombreux équipements sportifs, le Loir-et-Cher est bien pourvu en centres équestres (39 équipements pour 100 000 habitants contre 30 en moyenne régionale), courts de tennis (90 équipements pour 100 000 habitants contre 74 en moyenne régionale) mais également en bassins de natation (15 équipements pour 100 000 habitants contre 12 en moyenne régionale).

Dans le département du Cher, où le taux d'équipement est proche de la moyenne régionale, seules les salles polyvalentes dédiées au sport sont plus représentées.

L'Indre-et-Loire et le Loiret, départements plus urbains, affichent des taux d'équipement sportif inférieurs à la moyenne régionale (respectivement 393 et 357 équipements pour 100 000 habitants). Ces taux restent néanmoins supérieurs à la moyenne nationale. Les anneaux de roller - skate parks - pistes de bicross et les boulodromes sont très présents dans l'Indre-et-Loire. Le taux d'équipement en bassin de natation ou terrain spécialisé est identique dans le Loiret à la moyenne de la région. ♦

## Une offre sportive variable selon les départements

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	Métropole
Nombre de licenciés *	73 595	104 828	54 372	143 701	81 584	166 522	<b>626 623</b>	<b>15 147 640</b>
Nombre d'installations	1 063	1 521	1 179	1 769	1 185	1 694	<b>8 411</b>	<b>161 518</b>
<i>dont installations sportives</i>	917	1 445	929	1 538	1 049	1 513	<b>7 391</b>	<b>143 174</b>
Nombre d'équipements	1 622	2 113	1 867	2 803	1 772	2 739	<b>12 916</b>	<b>239 487</b>
<i>dont équipements sportifs</i>	1 279	1 947	1 286	2 314	1 478	2 333	<b>10 637</b>	<b>210 696</b>
Taux d'équipement (pour 100 000 habitants)	522	497	804	476	540	419	<b>509</b>	<b>383</b>
<i>dont équipements sportifs</i>	411	458	554	393	451	357	<b>419</b>	<b>337</b>
Part des communes équipées (%)	83,4	80,6	91,5	98,2	79,7	76,6	<b>84,3</b>	<b>76,4</b>
Part de la population équipée (%)	96,8	95,8	98,5	99,8	96,1	96,7	<b>97,4</b>	<b>97,3</b>
Temps d'accès - communes non équipées (minute)	7,3	5,9	6,7	5,7	6,7	6,5	<b>6,6</b>	<b>7,7</b>

\* la localisation départementale de certains licenciés n'étant pas disponible, le total des départements est inférieur à la valeur de la région Centre.

Sources : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2011 ; Recensement de la population 2009 ; Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques

### Licences sportives : football et tennis plébiscités

En 2010, en région Centre, plus de 626 600 licences ont été délivrées dont 348 000 pour les fédérations unisports olympiques. Le football est la discipline qui compte le plus de licenciés avec 92 800 sportifs, deux fois plus que le tennis. Cette hiérarchie se retrouve à l'échelon national. Suivent l'équitation (33 900), le judo-jujitsu et disciplines associées (26 700), le basketball (19 400), le handball (18 900) et le golf (13 200). Parmi les disciplines non olympiques, la randonnée pédestre (12 100), la pétanque (10 100), le karaté et autres arts martiaux (8 100) sont les plus représentées.

Plusieurs fédérations multisports telles que la gymnastique volontaire, l'union sportive de l'enseignement du premier degré, l'union nationale du sport scolaire regroupent un peu plus de 200 000 licenciés.

La part des licenciés est majoritairement féminine pour l'équitation, la gymnastique, la randonnée pédestre et la natation. Avec 14 licenciés pour 100 habitants dans les disciplines olympiques, taux identique à la moyenne nationale, le Centre se classe en 8<sup>e</sup> position des régions françaises.

### Une étude réalisée en collaboration avec la DRJSCS du Centre

Les données sur les équipements sportifs sont collectées par la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale du Centre (DRJSCS) via le recensement des équipements sportifs (RES) : cette base de données est actualisée en continu et versée une fois par an dans la base permanente des équipements de l'Insee (BPE).

#### Définitions

**Une installation sportive** est un lieu caractérisé par une adresse où sont installés un ou plusieurs équipements sportifs.

**Un équipement sportif** est un aménagement permettant la pratique d'une ou plusieurs activités physiques ou sportives. Sont recensés également les équipements de loisirs : boucle de randonnée, baignade aménagée et port de plaisance.

**Le taux d'équipement** est le nombre d'équipements pour 100 000 habitants.

**Le temps d'accès** désigne le temps nécessaire pour rejoindre en voiture un équipement depuis sa commune de domicile.

#### Directeur de la publication

Dominique Perrin

#### Coordination des études

Olivier Aguer  
Annie Clerzau

#### Auteur

Benjamin Méreau

#### Rédaction en chef

Philippe Calatayud  
Jacqueline Duvey-Pilate

#### Maquettiste/Webmestre

Hélène Fernandes Ferreira  
Yves Dupuis

#### Relations médias

Martine Blouin  
Hortense Robert

#### Pour en savoir plus

« Près de 12 000 équipements sportifs en région Centre en 2007 », *Insee Centre Info*, n° 150, juin 2008.

« Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique », *Insee Centre Dossiers*, juin 2008.

« Les chiffres clés du sport », *ministère des Sports*, décembre 2011.

#### Sites

[www.res.sports.gouv.fr](http://www.res.sports.gouv.fr)  
[www.centre.drjscs.gouv.fr](http://www.centre.drjscs.gouv.fr)

#### Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre  
131 rue du faubourg Banner  
45034 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)